



CHŒUR RÉGIONAL VITTORIA D'ÎLE-DE-FRANCE

Le Chœur régional Vittoria d'Île-de-France est un chœur d'oratorio basé à Paris, constitué d'une soixantaine de choristes confirmés.

Créé en 1987 à l'initiative du conseil régional d'Île-de-France, le Chœur Vittoria est placé, depuis sa création, sous la direction de Michel Piquemal, en collaboration avec Boris Mychajliszyn, nommé chef associé en 2011.

De Bach à la musique contemporaine, il peut aborder tous les répertoires, avec une prédilection pour le romantisme allemand, la musique française des XIXe et XXe siècles et la redécouverte de compositeurs français oubliés tels que Joseph-Guy Ropartz, Jean Cras, Lili Boulanger ou encore Martial Caillebotte qu'il interprète tant à Paris qu'en Île-de-France, mais aussi au-delà des frontières régionales et à l'étranger.

Le Chœur a collaboré avec de nombreux orchestres dont l'Orchestre national d'Île-de-France, l'Orchestre Padeloup, l'Orchestre Lamoureux, l'Orchestre national de Lille, l'Orchestre philharmonique du Luxembourg, sous la direction de chefs tels que Jean-Claude Casadesus, Enrique Mazzola, Wolfgang Doerner, Yoel Levi, Jacques Mercier, Yutaka Sado, Bramwell Tovey, etc.

Sa discographie est riche de dix-huit enregistrements. En 1998, il remporte les 5es Victoires de la Musique classique pour son enregistrement du *Roi David* d'Arthur Honegger et pour l'ensemble de ses réalisations.

Son disque consacré à la Messe solennelle de Pâques de Martial Caillebotte, enregistré en mai 2012 avec l'Orchestre Padeloup, paru en janvier 2013 chez Sisyph/Abeille Musique, a été récompensé des 4 *ffff* de Télérama et de 4 Diapasons.

Le Chœur Vittoria a créé, sous la direction de Michel Piquemal, le *Stabat Mater* de Kamillo Lendvay en 1991, la cantate *Croix de Lumière* d'Antony Girard en 1996, *Paris-Tango* de Juan-José Mosalini en 1999, *Eleusis* de Raymond Alessandrini en 2006 et, sous la direction de Michel Plasson, *Le Dernier Jour d'un Condamné* de David Alagna en 2007.

Le Chœur régional Vittoria d'Île-de-France est subventionné par la Région Île-de-France et reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Île-de-France et de la mairie de Paris.

